

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD15

présenté par

Mme Batho, M. Bouillon, M. Garot, M. Saulignac et M. Le Foll

ARTICLE PREMIER

Après la référence :

« L. 111-6 »,

supprimer la fin de l'alinéa 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence afin de revenir à la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale.